

Entre les avions et la faune, l'État devra arbitrer

Le gestionnaire, AGO, demande une dérogation aux règles de protection de la nature afin de réaliser une station de traitement des eaux pluviales. Une consultation est ouverte jusqu'au 7 juillet.

Pourquoi ? Comment ?

Traiter les eaux pluviales de l'aéroport

L'aéroport Nantes Atlantique n'est pas aux normes avec ses eaux pluviales. Il ne respecte pas la loi sur l'eau. Un arrêté préfectoral d'octobre 2019 demandait au gestionnaire AGO d'organiser un traitement. Depuis, le projet de travaux fait des allers et retours du côté des services de l'État. L'analyse des enjeux écologiques a identifié trois bassins-versants, 1,4 ha de zones humides, des espèces protégées. Pour réaliser l'ouvrage, une grosse station de traitement, AGO fait une demande de dérogation aux interdictions de détruire ou déplacer des espèces protégées. L'État se prononcera après l'enquête publique. Cette consultation est ouverte jusqu'au 7 juillet.

Quelles pollutions à traiter ?

Le sol bitumé garde le dépôt des particules d'échappement des avions et véhicules. S'y collent des huiles, du carburant, la gomme des pneus. S'ajoutent des détergents utilisés en opération de maintenance ou pour laver les zones de stationnement. Nettoyer la carlingue d'un avion, consomme jusqu'à 4 500 l d'eau. Une autre forte pollution vient en hiver, des produits employés pour dégivrer les avions et éviter d'avoir une piste glacée (78 655 l en 2019/2020). Sont utilisés du glycol, ainsi que des formiates et acétates remplaçant le sel, trop corrosif. Enfin, sur les aires d'avitaillement, le risque de pollution accidentelle existe.



Les eaux pluviales de la plateforme aéroportuaire ne sont pas suffisamment traitées, sans attendre le chantier de réaménagement, le gestionnaire doit installer un système d'épuration. Près des avions vivent diverses espèces sauvages censées être protégées, parmi lesquelles l'écureuil roux.



(Photo: AFP/LEO QUÉLIN/FRANCK DUBOIS)

elle existe.

Où s'écoulent les eaux ?

Les eaux de pluie s'écoulent principalement par l'ouest de la piste, vont dans le Bougon, un ruisseau qui se rejette dans l'écluse de Bouguenais, et donc la Loire. Les études ont mis en évidence la présence d'une nappe souterraine sur la partie nord du tarmac. C'est elle qui alimente le Bougon.

Quelles solutions ?

L'ensemble des eaux pluviales sera envoyé, via un système de postes de refoulement et de canalisations, vers une station de traitement des eaux pluviales à construire au bout du village du Tertre. À cet endroit, où coule le Bougon, il existe aujourd'hui un séparateur d'hydrocarbures. À la place, il y aura des bassins de stockage et prétraitement. Soit un système bien plus performant qu'auparavant. Dans ce coin boisé, assez sauvage, peu fré-

quenté, vit une faune que les naturalistes ont répertoriée.

Quel impact sur le vivant ?

Il n'y a pas de flore ou d'arbres protégés mais ils procurent un habitat. Trente espèces d'oiseaux nichent dans le secteur. Parmi les mammifères protégés qui vivent au voisinage de l'aéroport des hérissons et écu-reuils roux, ainsi que plusieurs espèces de chauves-souris. Près des mares, ont été observés grenouille verte, salamandre tachetée et orvet fragile. Couleuvre, vipère aspic et lézard. Aucune espèce d'insecte protégé. Mais, le grand capricorne est présent à proximité.

Des compensations ?

440 m² de zones humides seront affectées. Compensées à plus du double de la surface détruite. Le site retenu se trouve à Bouaye, lieu-dit La Galimondaine. C'est une terre agrico-

le en partie reboisée naturellement qui se trouve à 3,5 km à l'ouest. Là, il est prévu de recréer une zone humide fonctionnelle, de creuser une mare, d'organiser semis d'espèces sauvages et fauche, de planter une haie d'aubépine et noisetiers sur un talus, et réserver un corridor écologique de 5 m entre les champs cultivés. Coût total avancé : 15 900 €, assorti de frais d'entretien sur trente ans, estimés à 31 500 €.

Des restes de bombes ?

Les travaux seront menés sur les anciens terrains militaires. Pendant la guerre, des bombes sont tombées dans la zone de l'aéroport. Avant tous travaux, il faudra l'intervention des démineurs. La dépollution pyrotechnique prendra plusieurs mois. Après quoi, la réalisation des ouvrages prendra vingt-sept mois.

Sylvie HROVATIN.